



communiqué

Date **Le 24 juin 1994**

N° 132

Pour publication

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ESTONIE VISITERA LE CANADA

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le ministre des Affaires étrangères estonien, M. Juri Luik, visitera Ottawa et Toronto, les 27 et 28 juin.

«C'est la première visite d'un ministre des Affaires étrangères d'Estonie depuis la dissolution de l'Union soviétique. Elle offre une importante occasion de discuter des changements politiques et économiques survenus dans les pays baltes ainsi que du retrait des troupes russes de l'Estonie. Elle permet également aux deux pays de rechercher des débouchés commerciaux», a déclaré M. Ouellet.

MM. Ouellet et Luik signeront un accord en matière de commerce, qui fixera les droits, obligations et règles relatifs aux relations commerciales entre le Canada et l'Estonie. En vertu de l'accord, chacun des pays accorde à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée.

Outre M. Ouellet et les responsables du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Luik rencontrera le ministre des Pêches et Océans, M. Brian Tobin, et le président du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, M. Jean-Robert Gauthier. Les discussions à Ottawa porteront sur le commerce et l'investissement, l'assistance technique, le maintien de la paix et les pêcheries.

Le 28 juin, M. Luik se rendra à Toronto où il rencontrera des représentants de sociétés canadiennes qui ont des intérêts en Estonie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

Document d'information

RELATIONS CANADA-ESTONIE

Relations du Canada avec l'Estonie

- Le Canada n'a jamais reconnu l'annexion de l'Estonie par l'URSS et a été, en août 1991, un des premiers pays occidentaux à rétablir les relations avec ce pays.
- Le Canada a lancé plusieurs appels en faveur d'un retrait rapide, ordonné et complet des troupes russes de l'Estonie et des pays baltes voisins. Le Canada a également souligné son appui en ce sens lors de rencontres avec des représentants russes et attend de la Russie qu'elle respecte son engagement de retirer ses derniers soldats d'ici le 31 août 1994.
- Près d'un tiers de la population estonienne parle russe. Des observateurs des Nations Unies, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et du Conseil de l'Europe s'accordent pour dire que l'Estonie ne viole pas les droits de ses minorités. Il n'en demeure pas moins que l'état difficile des relations entre les deux groupes constitue un sujet de préoccupation aux yeux de la communauté internationale. La CSCE mène déjà sur place une mission de «diplomatie préventive» chargée de promouvoir à long terme de meilleures relations et d'aider à l'édification d'une société de droit en Estonie. Le Canada a participé à cette mission.
- Avec 21 350 citoyens d'origine estonienne, dont la plus grande partie est concentrée à Toronto, le Canada compte la plus importante communauté estonienne à l'étranger.

Commerce

- Le commerce bilatéral a dépassé de justesse les 15 millions de dollars en 1993.
- Les produits importés d'Estonie sont régis par le Tarif de préférence général (TPG), ce qui en facilite l'accès au marché canadien.
- Le Canada et l'Estonie ont conclu un accord en matière de commerce qui établit un cadre équilibré de droits et d'obligations et fixe les règles relatives à la conduite des relations commerciales entre les deux pays. En vertu de l'accord, chacun des pays accorde à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée.

Assistance technique

- Depuis septembre 1991, le gouvernement a engagé plus de 4 millions de dollars au titre de l'assistance technique à l'Estonie, notamment en ce qui concerne la démocratie et la saine gestion des affaires publiques, l'éducation, les soins de santé, et le commerce et l'investissement. Ainsi, des Canadiens ont formé des enseignants estoniens sur l'élaboration de programmes d'études et sur le rôle de la fonction publique dans la gestion d'une économie de marché.
- Le Canada a, en outre, fourni une aide humanitaire de 3,2 millions de dollars à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie. Un supplément de 1,5 million de dollars au titre de l'aide humanitaire a été engagé en faveur des pays baltes en avril.